uniden
UNION DES INDUSTRIES UTILISATRICES D'ÉNERGIE

Communiqué – Paris, le 31 août 2022

Réussir la réforme du marché européen de l'électricité : une urgence vitale

La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen vient, enfin, d'annoncer le lancement d'une réforme structurelle du marché de gros de l'électricité en Europe, sous l'impulsion de la France, de l'Espagne, de l'Italie, rejointes depuis par la Belgique et l'Allemagne.

L'UNIDEN se félicite de cette annonce, car il s'agit d'une urgence vitale, et avance des propositions pour que cette réforme apporte les réponses nécessaires aux consommateurs européens et plus largement aux enjeux économiques et climatiques du continent.

Le cadre actuel a échoué à dépasser le très court terme

Avec l'explosion des prix du marché de gros de l'électricité en Europe, en particulier en France (1100€ / MWh ces derniers jours contre 50 il y a dix-huit mois, avec un mouvement de yoyo permanent), produire ne sera bientôt plus une option pour les industries électro-intensives dont les concurrents mondiaux ont un accès durable à une électricité compétitive.

Des usines situées en amont de filières entières ont commencé à réduire leur production, ouvrant grand la porte aux importations extra-européennes et aggravant encore le déficit commercial et l'empreinte carbone de nos économies. A l'heure où l'on parle de souveraineté économique et de réindustrialisation, le constat est amer.

Le marché de gros européen de l'électricité a échoué à dépasser le très court terme. Pire, il empêche aujourd'hui de répondre aux deux enjeux majeurs de notre continent : la décarbonation pour 2050, qui ne se fera que si les entreprises ont durablement accès à de l'énergie décarbonée à un prix compétitif et peuvent investir, et l'indépendance face à des acteurs mondiaux militairement ou économiquement agressifs. Au contraire, il n'a jamais été plus rentable de produire de l'électricité à partir de charbon ou de gaz, et les sites européens de l'industrie « lourde » baissent pavillon les uns après les autres !

La crise énergétique devient systémique pour l'industrie : que deviendront les projets d'usines de batteries, de développement des énergies renouvelables, voire du numérique sous toutes ses formes sans le tissu industriel qui conditionnera leur réussite ? Quelles filières serviront-ils ? Où s'approvisionneront-ils ?

Réformons donc résolument le marché de gros européen de l'électricité !

Réformer pour assurer la transition bas carbone et la souveraineté économique du continent

La réforme du marché de gros européen de l'électricité, et pour partie du gaz, doit apporter une visibilité que les acteurs économiques n'ont pas aujourd'hui. Bien sûr, il n'est pas question de revenir sur les interconnexions physiques entre Etats européens, indispensables pour la sécurité d'approvisionnement électrique : elles doivent continuer à être développées et ainsi contribuer à la complémentarité des différents mix énergétiques, évitant des surinvestissements de capacité.

UNIDEN Siège social
17, rue de l'Amiral Hamelin
F-75016 Paris

Association Loi 1901 fondée en 1978
SIRET N°434 856 894 00028 - Code APE 9499Z - RCS de Paris

Mais pour réussir, cette réforme doit s'articuler autour de **cinq priorités** :

- comme l'a proposé la Commission de régulation de l'énergie, **sortir immédiatement de la règle qui veut que le plafond du prix *spot* de l'électricité soit automatiquement relevé** dans l'ensemble des Etats membres dès lors que ce prix s'en approche ne serait-ce qu'une seule heure et dans un seul pays… Cette spirale infernale ne pose donc aucune limite à la spéculation !
- instaurer un **plafond européen au prix du gaz**, alimenté par une taxe, très faible mais générale, sur toutes les transactions énergétiques, acquittée par les fournisseurs et tous les intermédiaires de marché et servant, via une caisse de compensation européenne, à compenser l'écart par rapport aux prix internationaux ;
- **donner la possibilité juridique** aux Etats-membres qui le souhaitent de réguler le marché de gros par l'instauration de **tarifs d'adaptation à la crise (TARAC**), afin de protéger leurs consommateurs contre des prix de marché décorrélés des coûts de production et générant des profits indus d'un côté et de l'autre une destruction de la demande par l'inflation. Dans ce cadre, la France pourrait rapidement substituer au dispositif de l'ARENH un prix compétitif régulé du nucléaire existant qui couvre l'ensemble de la production de 2023 à 2035 au moins, valorisé à un niveau unique pour l'ensemble des consommateurs qui le souhaiteraient et assis sur la réévaluation qui vient d'être faite des coûts du parc nucléaire, avec un dispositif incitatif à la maximisation du productible ;
- **faciliter et promouvoir**, comme le rapport Darmayan y appelle, les **contrats long terme** dont certains sites industriels français ont historiquement bénéficié pour leur développement puis leur maintien ;
- lancer dès aujourd'hui la conception d'un **nouveau cadre hybride pour la fourniture en gros de l'électricité en Europe,** avec un premier étage où serait rémunérée la moyenne des coût de production décarbonée (nucléaire, hydraulique, renouvelables), assis quasi exclusivement sur de l'investissement, et un second, marché « spot » construit, comme actuellement, sur les coûts de la centrale marginale appelée pour assurer continûment et instantanément l'équilibre du système électrique ; la construction du prix de détail se ferait ensuite, à l'initiative de chaque Etat-membre, par des combinaisons variables de ces deux composantes.

Pour Nicolas de Warren, président de l'UNIDEN, " *la France, les Etats membres et la Commission européenne ont démontré dans la crise ukrainienne leur capacité à adopter en urgence des dispositifs de crise. Comme les pères fondateurs ont, en 1951, assis les fondements de l'Europe sur une Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), la réforme du marché européen de l'électricité doit être la pierre angulaire de la performance industrielle de l'Europe et le grand chantier des prochains mois*. "

Contact presse : f.alexandre@cominst.com ; info@uniden.fr

Les adhérents de l'UNIDEN représentent plus 70% de la consommation d'énergie de l'industrie en France et sont présents dans l'aluminium, l'acier, les minerais et autres métaux, le ciment et les matériaux de construction, le verre, le papier, la pétrochimie et la chimie, l'automobile, l'électronique, les transports et l'agro-alimentaire.